Comment m'assurer qu'il s'agit bien de l'enquêteur de la société Test ?

Pour les enquêtes à domicile, chaque enquêteur possède une attestation et une carte professionnelle qu'il vous présentera à son arrivée.

Est-il vraiment utile que je réponde ?

Oui ! Quel que soit votre âge, que vous viviez seul, en couple ou en colocation, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement en recherche d'emploi, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez. Et même si vous vous déplacez peu, votre opinion sur les transports nous intéresse.

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ?

Non, soyez rassuré, la loi vous protège* et garantit la confidentialité de vos réponses. Toutes les informations sont rendues totalement anonymes. Par ailleurs, l'enquêteur désigné pour vous rencontrer est soumis au secret professionnel. Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique.

+ d'infos

Pour plus d'informations contactez votre Mairie
Test : numéro vert gratuit 0800 10 10 56
Metz Métropole : Mr Cyrille DENSA - 06.38.41.60.75
cdensa@metzmetropole.fr - www.metzmetropole.fr
Syndicat Mixte du SCoTAM : Mme Angélique HARMAND
03.87.39.89.89 - aharmand@metzmetropole.fr - www.scotam.fr

GRAPHISME : METZ MÉTROPOLE - PÔLE COMMUNICATION, JUILLET 2016. IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation d'une enquête sur les déplacements de la population de Metz Métropole et du syndicat mixte du SCoTAM. Le destinataire des données est Metz Métropole. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Metz Métropole. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

DE NOVEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE

Et vous, vous y allez comment ?

Metz Métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Syndicat mixte du SCoTAM

Qu'est-ce qu'une Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) ?

La dernière enquête réalisée sur l'agglomération messine date de 1992, il y a près de 25 ans !

Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'Enquête Déplacements Grand Territoire s'impose comme le meilleur outil de connaissance de la mobilité et de préparation des projets de transports publics et de déplacements à venir. Une EDGT consiste à interroger un échantillon représentatif de la population pour recenser les déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête, quel que soit le mode utilisé : voiture, vélo, bus, train, marche à pied, ...

Comment se déroule l'enquête ?

Pour les déplacements de la semaine

Par une enquête « Face à Face » : 4 160 habitants de Metz Métropole seront enquêtés directement à leur domicile. L'enquêteur posera les questions à l'ensemble des membres du ménage âgés de plus de cinq ans.

Par une enquête « Téléphone » : 3 575 personnes issues des communautés de communes du Haut Chemin, Pays de Pange, Rives de Moselle, Pays Orne Moselle, Pays Boulageois, Val de Moselle, Sud Messin seront enquêtées par téléphone. Une ou deux personnes du ménage répondront aux questions de l'enquêteur.

Pour les déplacements du week-end

Par une enquête « Téléphone » : 2 100 personnes seront interrogées sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi cette enquête ?

- Pour comprendre la façon dont se déplacent les habitants aujourd'hui
- Pour enrichir les réflexions en matière de mobilité, de transport en commun, d'aménagements en faveur de la marche et du vélo
- Pour mieux répondre aux enjeux de développement du territoire

Quand ?

L'enquête se déroulera à partir du 4 novembre 2016 jusqu'en février 2017, en s'interrompant lors des vacances scolaires et des jours fériés.
Les résultats pourront être exploités à partir du second semestre 2017.

Qui est concerné ?

Près de **7 750** personnes ont été tirées au sort sur l'ensemble du territoire, soit environ 2% de la population, ce qui correspond à un échantillon représentatif.

Sur quoi porteront les questions ?

L'entretien porte sur des questions génériques (âge, occupation, type de logement, équipement en véhicules, etc.) mais surtout sur des questions en lien avec la thématique des déplacements comme par exemple :

- comment vous déplacez-vous ? voiture, bus, marche, train, vélo, etc.
- pour aller où ? travail, loisirs, école, commerces, etc.
- à quel moment de la journée ? matin, pause méridienne...